

4 Économie

**Règlement de la dette intérieure
Les encouragements du FMI**

MSM
Libreville/Gabon

DANS le cadre de l'application du programme de relance économique du Gabon, une mission du Fonds monétaire international (FMI) a été reçue, le 21 février par le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault.

Le chef de la mission, Koffie Ben Nassar, a décliné l'objet de celle-ci: « nous sommes venus recevoir les informations

sur les activités récentes dans le pays et continuer les discussions avec le gouvernement sur le développement économique du pays. »

Pour le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, le FMI s'est dit satisfait des réformes et des mesures annoncées dans le cadre du programme de relance économique du Gabon. « Je suis heureux de recevoir un partenaire avec qui nous discutons sur la mise en place de ce programme. Je peux vous dire que tout va bien. Nous respectons les enga-



Photo : D.R

Le ministre d'Etat en charge du Budget, Jean-Fidèle Otandault lors de la réunion d'hier avec les experts du FMI.

gements tels qu'ils ont été déclinés dans le programme que nous avons

signé avec le FMI », a souligné Jean-Fidèle Otandault.

En effet, dans le cadre de la mise en place de ce programme et de son

exécution, le FMI a marqué sa grande satisfaction suite à la décision du gouvernement de réduire la dette intérieure avec la création du Club de Libreville.

« La réduction des arriérés est un point assez important et, aujourd'hui, avec la mise en place du Club de Libreville, nous sommes dans la bonne direction puisque ce Club vise à payer la dette intérieure et à relancer notre économie. Donc, le FMI ne peut être que satisfait de cette mesure », a précisé le membre du gouvernement.

**Union des conseils des chargeurs africains (UCCA)/Entretien avec le nouveau secrétaire général...
...Giscard-Lilian Ogoula : "Une formidable opportunité pour le Gabon d'influencer le processus de prise de décision au sein de l'Union"**

Propos recueillis par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union. M. Ogoula, vous avez été récemment désigné secrétaire général de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA) à Ouagadougou. Comment s'est déroulée cette élection ?



Photo : D.R

Giscard-Lilian Ogoula, nouveau secrétaire général de l'Union des conseils des chargeurs africains.

Giscard-Lilian OGOULA : c'était un scrutin âprement disputé, où il a fallu faire passer certaines réformes concernant le poste de secrétaire général. A ce titre, je tiens à rendre hommage à notre directrice, Liliane-Nadège Ngari, épouse Onanga Y'Obegue, qui a pesé de tout son poids, marquant ainsi le leadership du Conseil gabonais des chargeurs (CGC) dans la sous-région, où un travail remarquable avait été mené par la directrice générale, usant de toute son influence en ralliant à ma candidature un grand nombre de directeurs généraux des Conseils des chargeurs. A cet effet, elle n'a ménagé aucun effort pour faire accepter sa proposition d'un secrétariat général tournant entre les zones géographiques de l'Afrique de l'ouest et du centre. Rappelons que depuis sa création en 1977, le poste de secrétaire général a toujours été occupé par des personnalités originaires de l'Afrique de l'ouest.

missions ?

L'Union des conseils des chargeurs africains est un organe spécialisé de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), qui regroupe les Conseils nationaux de chargeurs ou organismes assimilés des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Son siège se trouve à Douala. Ses missions sont : les négociations des taux de fret, la mise en œuvre des conditions de réception, d'expédition des marchandises, la facilitation et la simplification des procédures et formalités administratives et douanières, l'examen de tous les problèmes techniques, juridiques et économiques liés au fret, la promotion des flottes nationales des pays membres et gestion des droits de trafic, la défense des intérêts des Conseils de chargeurs.

Par son action de négociation, l'UCCA veille à ce que le taux du fret n'augmente pas de manière abusive, ce qui pèserait lourdement sur nos économies nationales, en pénalisant les produits destinés à l'export d'une part, et participerait au renchérissement des coûts des produits à l'import, d'autre part. Elle œuvre, comme je l'ai dit, à la facilitation et à la simplification des procédures et formalités administratives en participant aux réunions auprès des instances internationales qui élaborent et modifient les réglementations en matière de transport et de commerce international. De même, de par son rattachement à certains organismes, elle œuvre à l'amélioration des conditions de réception et d'expédition des marchandises. Enfin, elle examine tous problèmes techniques, juridiques et économiques liés au fret.

Vous avez été élu pour un man-

dat de 4 ans. En quoi votre élection est-elle importante pour notre pays ?

Une représentation du Gabon au sein de cette organisation internationale est un précieux atout car, elle nous permettra de nous affirmer sur le plan international et rehausser la diplomatie gabonaise. C'est également une formidable opportunité pour le Gabon d'influencer le processus de prise de décision au sein de l'Union, mais également dans les instances supérieures dans la mise en œuvre des politiques dans les secteurs maritimes et portuaires, en faveur de notre pays.

Durant votre mandat, quelles seront vos priorités d'actions ?

Mes priorités d'actions s'articuleront autour du plan stratégique 2015-2020 de l'UCCA, qui a pour but de faire de notre Union « une organisation de référence dans la facilitation des transports et la compétitivité du commerce international au profit des chargeurs en Afrique ». Durant notre mandat, nous travaillerons à l'ancrage institutionnel, au renforcement de l'attractivité pour ses parties prenantes et à la consolidation de l'autonomie financière. Pour nous, il s'agira de consolider les acquis auprès des organisations régionales et internationales, susciter des relations de coopération avec d'autres organisations et exercer un travail de lobbying auprès des gouvernements des Etats membres pour la consolidation de nos missions et susciter de nouvelles adhésions de pays. Il faudra aussi créer les conditions pour redonner

à l'Union sa fonction de laboratoire technique pour les Conseils membres, susciter la création d'un véritable réseau d'experts devant statuer sur des problématiques de l'organisation, mais également travailler au respect des conventions internationales sur le transport des marchandises pour les pays sans littoral. Enfin, il faudra optimiser le recouvrement pour assurer l'autonomie financière de l'Union, mais également rechercher des subventions auprès des organisations régionales et internationales pour le financement de projets communautaires.

Parmi les problématiques actuelles au sein de l'UCCA, y a-t-il une qui vous tient particulièrement à cœur ?

La problématique des pays sans littoral me tient particulièrement à cœur, car des conventions internationales existent pour la gestion de ce type de fret. Il s'agit, notamment, de la convention de New-York de 1964 et du mémorandum d'Almaty. Cependant, des problèmes subsistent dans l'application de ces dernières et des taxes supplémentaires se greffent sur les cargaisons en transit, mettant à mal les économies de ces pays. Au sein de l'Union, nous avons cinq pays sans littoral qui sont le Tchad, la Centrafrique, le Niger, le Mali et le Burkina Faso. C'est la raison pour laquelle je compte mettre un accent particulier sur ce problème pour que, très rapidement, nous y trouvions des solutions.

L'UCCA est méconnue du public, notamment des Gabonais. Quelles sont exactement ses

Concrètement, qu'apporte l'UCCA dans les économies des pays membres ?

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 22/02/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2312	1USD =	532,779	1 USD	549,536	CAC 40	22/02/2018	5 292,60
		CAD	1,5601	1CAD =	420,458	1 CAD	448,522	DOW JONES	22/02/2018	25 046,53
		JPY	132,4100	1JPY =	4,954	100 JPY	520,143			
		GBP	0,8846	1GBP =	741,504	1 GBP	778,169			
		CHF	1,1551	1CHF =	567,879	100 CHF	59 933,53			
		ZAR	14,3373	1ZAR =	45,752	100 ZAR	4 757,63			
		MAD	11,3399	1MAD =	57,845	1 MAD	60,49			
		CNY	7,8112	1CNY =	83,976	1CNY	86,50			
		KES	125,1500	1KES =	5,241	1KES	5,40			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
22 Février 2018: 65,14**

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>